



## REGLEMENT FONCTIONNEMENT SAE SUITE COVID19\_V3

### A. Règles générales

➤ **Ce nouveau règlement vient en supplément aux règles déjà existantes** (Règlement intérieur club et règlement spécifique SAE. En cas de contradiction, ce règlement fait foi).

➤ Respecter les gestes barrières :



**Geste 1 : Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique (FHA).**



**Geste 2 : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternue dans son coude.**



**Geste 3 : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.**



**Geste 4 : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.**



**Geste 5 : Porter un masque grand public dans certaines situations.**

#### En cas de doute :



**Geste 6 : Rester chez soi ou dans son lieu de confinement, éviter les sorties et les contacts avec des personnes fragiles, contacter le médecin si besoin.**



**Geste 7 : Limiter les contacts directs et indirects (via les objets).**



**Geste 8 : Porter impérativement un masque grand public dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.**



# club alpin français du Comminges

## B. Règles sanitaires escalade

- Respecter les gestes barrières escalade

### Hygiène et désinfection des mains

- A l'entrée et à la sortie des installations
- Après chaque voie



- Utilisation de la magnésie en poudre est interdite

Utilisation de la magnésie liquide conseillé



- Concernant le port du masque

**Il est obligatoire dans la salle sauf pendant la pratique sportive.** Demandez à vos adhérents de porter le masque en permanence : ils peuvent l'enlever uniquement pendant qu'ils grimpent. Faut-il le porter lors de l'escalade ?

Son utilisation protège efficacement les autres grimpeurs et les prises, la corde, la SAE en évitant les projections. En conséquence, le club peut demander le port du masque pendant l'escalade.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les moins de 11 ans.

- Vestiaire

### Tenues vestimentaires, vestiaires

Les vestiaires sont fermés. Les grimpeurs viennent directement en tenue de sport propre. Celle-ci doit être lavée après chaque séance.

**Être pieds nus est interdit** dans les installations et à proximité des structures d'escalade (tapis, pied de voie...).

**Le port d'un t-shirt est obligatoire.**



Se changer et se doucher  
**à domicile**

- Distanciation Physique

Dans la salle : au moins 1m de distance entre deux personnes



En situation d'escalade, au moins 2 mètres entre deux grimpeurs sauf quand la pratique ne le permet pas (parade au départ d'une voie par exemple)



# club alpin français du Comminges

## C. Matériel

Privilégier le matériel personnel



Chaque grimpeur vient avec masque, gel hydro alcoolique, mouchoirs...

Pas d'échange de matériel ou d'objet entre pratiquants pendant la séance (ou sans désinfection préalable)

Les bouteilles d'eau, gourdes sont individuelles et marquées au nom du grimpeur.

Les sacs des grimpeurs ne doivent pas être en contact les uns avec les autres.

- Dans la mesure du possible, changez-vous à la maison et arrivez à la salle en tenue, prêt(e) à grimper.
- **Il est strictement interdit de se prêter le matériel.** Sauf pour les personnes issues du même foyer
- Le prêt de matériel du club reste possible

## C. Motifs d'exclusion

**Le CAF Comminges se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas le règlement ou ayant un comportement dangereux.**

*Règlement issue [des modalités de reprise des activités en salle](#) éditées par la FFME*